



Compte-Rendu CE DO Nord 29 Août 2019

Informations du Président

- Pas de CE complémentaire le 3 Octobre
- Les futures réunions CSE seront réparties entre les sites de Lille Boitelle et Strasbourg
- AD, des évolutions de magasins sont prévues :
 - o Smart Store Touch à Epernay et Hirson
 - o Travaux d'amélioration en Smart Store Touch à Cambrai
 - o Agrandissement de la boutique du Centre Commercial de VDA
 - o Déménagement de la boutique de St Dizier vers un nouvel emplacement
 - o De nouveaux emplacements sont en cours de négociation sur Arras et Dunkerque

Retours attendus

- Analyse des décisions sur l'envoi des techniciens en renfort pour les travaux urgents de sécurité (TUS) (retour Alexandre EHRHARDT)
- Analyse de la situation des Heures Supplémentaires en AD
- Analyse des départs des filles embauchées à l'issue des formations classes de filles

Rapport annuel 2018 sur le temps partiel dans le cadre du bloc 3 de la consultation politique sociale, emploi et conditions de travail

Contexte :

La Direction présente au CE le rapport annuel sur le temps partiel (TP) :

- 1190 salariés TP en 2018 (-13% vs. 2017)
- 28% des salariés sont en TP
- 83% des salariés TP sont fonctionnaires, 45% sont des femmes et 25% sont des cadres
- 82% des salariés TP sont en TPS ou TPA

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC fait remarquer le nombre important des TPS (28%) qui affecte l'organisation des équipes déjà en souffrance du fait d'effectifs insuffisants, problématique sans cesse rappelée par les OS.

Information sur l'usage des heures supplémentaires et complémentaires

Contexte :

La Direction présente au CE une information sur l'usage des heures supplémentaires (HS) et complémentaires (HC) :

- 1341 salariés réalisent des HS en 2018 (-13% vs. 2017) et se concentrent sur les activités réseau (782 HS) et les activités client (534 HS)
- Le nombre d'HS diminue de 12% à 46 798 heures dont 32 232 heures affectées au réseau et 13 615 heures au domaine client

- La moyenne des HS par salarié passe de 34 en 2017 à 38 en 2018 dans le domaine support, de 39 à 41 dans le domaine réseau et diminue sensiblement de 27 à 25 dans le domaine client
- Le nombre de salariés en dépassement annuel d'HS passe de 82 à 78 entre 2017 et 2019 sur le domaine réseau, les autres secteurs étant peu ou pas concernés

Les travaux urgents de sécurité (TUS) concernent les activités liés notamment aux plans 'radial', essentiellement dans le domaine réseau

- 302 salariés ont réalisé au moins une heure de TUS (+ 37% par rapport à 2017) pour un total de 9367 heures (+29%)

Les heures complémentaires sont en nette diminution en termes de volume (-45% en réseau, -21% en client) et de personnel affecté (-34% en réseau, -15% en client)

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC fait remarquer à la Direction que si le nombre de salariés et le total des heures supplémentaires diminuent, le ratio moyen ne suit pas la même tendance, confirmant le manque d'effectifs RAC et techniciens notamment. Le dépassement du

seuil de 1607 heures semble corroborer cette analyse car si 82 salariés sur 1546 ont dépassé le seuil en 2017 et 78 sur 1341, en 2018, le ratio passe de 5,3% à 5,8%.

La CFE CGC souhaite également une analyse plus poussée sur l'état des heures supplémentaires et de l'absentéisme à l'AD. En effet, celui-ci est une des causes des heures supplémentaires en boutique ou certains salariés cumulent plus de 400 heures non payées et non récupérables du fait d'effectifs insuffisants.

Bilan 2018 de la politique diversité : rapport handicap et rapport égalité professionnelle dans le cadre du bloc 3 de la consultation politique sociale, emploi et conditions de travail

Contexte :

La Direction présente au CE les rapports handicap et égalité professionnelle.

La commission égalité professionnelle a analysé les rapports de la Direction et pointe des manquements en termes de parité, d'engagement sur les mesures d'égalité salariales, les carences en promotions et recrutements, des mesures pour favoriser le temps

partiel féminin, la possibilité de garde d'enfant ou de crèche sur le site d'Orange Grand Stade...

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC attire l'attention de la Direction sur les débouchés actuellement très limités en bande F pour les personnes promues.

La CFE CGC souhaite une analyse des départs des filles embauchées à l'issue des formations classes de filles.

Bilan 2018 de l'alternance de la DO Nord de France et bilan de la taxe d'apprentissage 2018 dans le cadre du bloc 3 de la consultation politique sociale, emploi et conditions de travail

Contexte :

La Direction présente au CE le Bilan 2018 de l'alternance. Les alternants représentent 5,2% des effectifs en 2018 et se décomposent :

- 176 apprentis (dont 27% de femmes)
- 44 contrats de professionnalisation (dont 61% de femmes)

L'apprentissage est essentiellement suivi par des niveaux BAC +2 alors que les contrats de professionnalisation concernent plutôt les niveaux License et maîtrise

40 apprentis et 16 Contrats de professionnalisation ont été recrutés en 2018

On note 207 tuteurs.

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC regrette l'absence d'apprentis de niveau Bac PRO sur les métiers de la Boucle Locale, plus stables dans le temps que les Bac +2.

La CFE CGC constate des besoins en personnel qui ne sont pas comblés alors que des apprentis – RAC par exemple - terminent leur formation et ne sont pas embauchés.

Compte tenu de la baisse des effectifs dans les domaines techniques notamment, la CFE CGC alerte la Direction sur les difficultés à recruter des tuteurs très expérimentés et capables d'assurer cette fonction en plus de leurs missions.

Résolution restauration

Déclaration de la CFE-CGC :

Aujourd'hui nous est proposée au vote une modification structurelle du principe de subventionnement des repas en restauration collective avec la suppression de la subvention simple au profit de la subvention majorée.

Si nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision pleine de bon sens, puisque c'est un élément charnière de la politique restauration que nous défendons depuis de nombreuses années et que nous avons mis en œuvre aux CE SCE et OFS où nous sommes majoritaires et qui a permis à tous nos collègues de bénéficier d'1,20€ d'aide supplémentaire sur chacun de leur repas, nous sommes plus circonspect sur l'arrivée imprévue de cette proposition, tant décriée par le passé, en pleine période électorale ! Est-ce un effet d'aubaine ou une réelle volonté d'améliorer le quotidien de nos collègues ?

Comme tout bon gestionnaire que nous sommes, une modification de la politique de subventionnement doit s'accompagner d'une étude budgétaire spécifique et précise nous permettant de nous assurer, après la mise en place de l'attribution des Tickets Restaurant aux télétravailleurs en début d'année, que le budget consacré à la restauration permette de la financer de manière pérenne.

En l'absence de données financières et de projection budgétaire sur les 3 prochaines années nous nous voyons contraint de nous abstenir sur cette proposition. Toutefois, si le Bureau est en capacité de nous communiquer les éléments nous garantissant que le budget pourra être tenu, nous soutiendrons sans réserve cette proposition.

Résolution opération exceptionnelle chèques vacances

Déclaration de la CFE-CGC :

Pour rappel, le versement complémentaire prévu par Orange fait référence au texte de l'article 7.3 de l'accord transactionnel en mars 2018 conclu entre la Direction, le CE SCE, le CE OFS et la CFE-CGC qui permet que les autres CE puissent recevoir également une compensation financière : « les fameux 14 millions d'euros »

La CFE-CGC est toujours favorable à ce que l'ensemble de la subvention versée par l'employeur revienne aux salariés.

La secrétaire du CE DO Nord à confirmer qu'un protocole transactionnel a été signé avec la direction confirmant le versement de la somme demandée par la CFE-CGC. La CFE-CGC à voter pour cette résolution.

Grace à l'action de la CFE-CGC, le versement complémentaire d'Orange abonde de 57% le fond de réserve disponible au CE DO NORD en date du 29/08/2019. En conséquence le CE DO Nord vous fera bénéficier d'une opération exceptionnelle Chèques Vacances avec la répartition suivante :

QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
440 €	420 €	400 €	380 €	360 €	340 €	320 €

QF 8	QF 9	QF 10	QF 11	QF 12	QF 13	QF 14
300 €	280 €	260 €	240 €	220 €	200 €	180 €

Prochain CE le 26 Septembre 2019

Vos correspondants CE : Dabia BENMOUFFOK (Elue Titulaire), Eric GATEAU (Elu Suppléant), Marc LEPIN (RS CE)